

Préambule:

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 3 co-responsables fédéraux.

Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

1. Qualification :

Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Le Critérium National FSGT des jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés FSGT validés avant le 1^{er} avril de l'année du championnat ou à la date de la 1^{ère} course du comité (4 mois avant le Fédéral) répartis dans les catégories suivantes :

- Puceron (e) s né(e) s en 2019 et 2020
- Moustiques né(e) s en 2017 et 2018
- Poussin(e) s né(e) s en 2015 et 2016
- Pupilles né(e) s en 2013 et 2014
- Benjamin(e) s né(e) s en 2011 et 2012

Organisé en deux temps

- 1er gymkhana : moustiques, poussins, pupilles, benjamins (garçons et filles)
- 2ème X country : moustiques, poussins, pupilles et benjamins (garçons et filles)

Obligation de faire les deux épreuves (gymkhana et cross-country)

Chaque concurrent devra courir dans sa catégorie d'âge.

Les engagements se font en ligne, un lien sera envoyé au responsable des engagements le 26 mai 2023 à minuit, et la clôture se fera le 10 juin 2023 à minuit.

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

-Le règlement financier s'effectuera sur le formulaire prévu à cet effet avant le 30 juin 2023

Les engagements sont à **3 €** pour les moustiques, poussins, pupilles et benjamins.

Aucun engagement venant des clubs ne sera accepté.

2. Matériel :

Le port du casque rigide est obligatoire sur le vélo. **Pour la sécurité des participants interdiction à toute caméra sur le vélo ou sur le concurrent.**

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. **Un bracelet sera posé sur le vélo à l'intérieur du gymkhana** (le même vélo tout terrain avec la même plaque numérotée sera utilisé pour les deux épreuves par le même concurrent), **avec les mêmes roues et les mêmes pneus (pneu slick interdit)**.

Aucun changement sur le vélo n'est autorisé entre les deux épreuves.

Le changement de roues est autorisé au podium sur bris.

3. Prise des plaques :

La prise de plaques se fera individuellement ou collectivement sur présentation de la licence aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat. Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

4. Les départs :

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques dans chaque catégorie.

Les départs devront être différés (en premier les garçons et en deuxième les filles). Le temps doit être décalé en fonction des difficultés du parcours.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux peuvent décider de retarder une épreuve.

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de VTT

5. Respect environnement : article 23 du règlement National :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

6. COMPORTEMENT SUR LES EPREUVES : article 24 du règlement National :

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs critères nationaux.

RÈGLEMENT TECHNIQUE

7. Indicatif des longueurs des circuits :

MOUSTIQUES (G/F) 800 mètres (5 minutes)
POUSSINS (e) s 2000 mètres (8 minutes)

PUPILLES (G/F) 4000 mètres (15 minutes)
BENJAMINS (e) s 6000 mètres (25 minutes)

8. Accident - Incident :

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours à vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit sera crédité automatiquement du maximum de fautes.

9. Epreuve d'Adresse Gymkhana :

La responsable de l'épreuve Gymkhana est : Sylvie MENNY

A) Principe :

Epreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Le comité organisateur gère le gymkhana avec un minimum de 4 ou 5 personnes par atelier. Les comités des coureurs désignent des commissaires pour comptabiliser les fautes des concurrents.

Obligation de faire le gymkhana pour pouvoir participer au cross country.

A partir du départ le parcours doit être fluide, il n'est pas permis de mettre le pied à terre ni de s'arrêter entre chaque atelier et ceci jusqu'à l'arrivée (les deux roues doivent être continuellement au sol (trial interdit sur l'épreuve))

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que 3/6 commissaires de 3/6 comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion préparatoire.

Le juge officiel indique aux 3/6 commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre. Les horaires définitifs seront arrêtés en fonction du nombre d'engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent. Ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent.

Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes.

En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.

Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

B) Barème des pénalités et exercices :

Voir feuille d'exercice gymkhana
(On ne parle pas de points mais de fautes)

10. Cross Country :

Epreuve individuelle et chronométrée.

11. Classement :

Gymkhana : Classement avec fautes

Cross-country : Le positionnement sur la ligne de départ se fera par lignes (à définir) selon le nombre de fautes durant le gymkhana.

Zéro faute : 1^{ère} ligne, une faute : 2^{ème} ligne, deux fautes : 3^{ème} ligne etc...

12. Discipline :

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Critérium National.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants sera sanctionnée.

Seul le responsable de la délégation sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

13. Réunion Préparatoire :

Seuls les responsables des comités ou de délégations sont invités.

14. Récompenses Fédérales :

1 maillot au premier du critérium de chaque catégorie d'âge G/F (marqué Critérium sans date et lieu)

1 Médaille à chaque participant.

Un prix d'équipe avec label Critérium National de la jeunesse par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 7 meilleures places des coureurs du comité sur l'ensemble des épreuves du Critérium National.

15. Réclamation :

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse ci-dessous

Commission National des Activités Vélo de la FSGT
14/16, rue de Scandicci
93 508 Pantin Cedex

